



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CC/pk

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2010

ORDRE DU JOUR :

1. Echange de vues avec le STATEC au sujet des dernières prévisions économiques
2. 6200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011
 - Rapporteur: M. Alex Bodry
 - Suite de l'échange de vues au sujet de l'évolution des recettes de l'Etat avec des représentants de l'Administration des Contributions directes - 9.45 heures

*

Présents : M. Fernand Boden, M. Alex Bodry, M. Gast Gibéryen, M. Norbert Hauptert, M. Lucien Lux, M. Claude Meisch, M. Claude Haagen en remplacement de M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Lucien Thiel, M. Michel Wolter

M. Serge Allegrezza, Directeur du Statec
M. Ferdy Adam, M. John Haas, M. Bastien Larue, M. Hans Neumayr, M. David Soppelsa, du STATEC

M. Guy Heintz, Directeur de l'Administration des contributions directes
M. Georges Peiffer, de l'Administration des Contributions directes

Mme Carole Closener, de l'administration parlementaire

Excusés : M. François Bausch, M. Xavier Bettel, M. Roger Negri

*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission

*

1. 6200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011

Echange de vues avec le STATEC au sujet des dernières prévisions économiques

Le directeur du STATEC, M. Serge Allegrezza indique que la présentation jointe en annexe (cf. Annexe 1) est basée sur la dernière note de conjoncture (« NDC ») qui a fait l'objet de quelques mises à jour. L'orateur précise par ailleurs que la mise à jour, effectuée dans le cadre de l'élaboration du budget, a été prise en compte par l'exposé des motifs du projet de budget.

Il rappelle que le STATEC établit deux prévisions annuelles. La prochaine NDC sera émise le 23 novembre 2010. Le calendrier des publications est détaillé à la diapositive 2.

Présentation

M. Ferdy Adam procède à la présentation du document repris en annexe (cf. Annexe 1) auquel il apporte les commentaires suivants :

Diapositive 3 : Activités (1/3)

Ces graphiques illustrent la croissance du PIB en volume. Le graphique de gauche, qui est relatif au taux de croissance trimestriel désaisonnalisé, montre que la reprise qui a suivi la crise (indiquée par les taux négatifs) s'affaiblit au 2^e trimestre 2010. Le graphique de droite permet de comparer le niveau actuel au niveau qui existait avant la crise.

Diapositive 4 : Activités (2/3)

Ces graphiques permettent de comparer la valeur ajoutée en volume du secteur financier et des secteurs économiques hors secteur financier. Concernant le secteur financier, un tiers de l'activité perdue par la crise a été récupéré, tandis que les autres secteurs (hors secteur financier) ont récupéré 80 à 85% du niveau d'avant la crise.

Diapositive 5 : Activités (3/3)

Certaines branches (Industrie, Construction et Transports et communications) connaissent une bonne reprise d'activité. Cependant cette reprise ne leur a pas permis de récupérer entièrement l'activité perdue à cause de la crise. De plus, pour avoir une croissance équilibrée et durable, il faudrait avoir une croissance plus prononcée des branches « secteur financier et « services aux entreprises ».

Diapositive 6 : Emploi (1/5)

L'emploi connaît un développement favorable depuis plusieurs mois.

Diapositive 7 : Emploi (2/5)

Ce graphique met en évidence l'évolution de l'emploi des branches les plus touchées par la crise économique par rapport au total de l'économie. L'évolution favorable de l'emploi des services aux entreprises s'explique en partie par l'emploi intérimaire. Le taux de croissance de l'emploi « Total de l'économie » avoisine 1% au 2^e trimestre 2010.

Diapositive 8 : Emploi (3/5)

L'emploi du secteur « Services non-marchands » n'a quasiment pas été impacté par la crise. Si l'emploi du secteur « construction » a connu des taux négatifs en 2009, le développement est favorable depuis le 3^e trimestre 2009.

L'évolution favorable n'est pas exclusivement due au secteur public. En effet, depuis 2 à 3 trimestres certaines branches (à titre d'exemple : Commerce, Transports et Communication) ont retrouvé une dynamique palpable.

Diapositive 9 : Emploi (4/5)

Il ressort de cette diapositive que le chômage (au sens strict et au sens large) continue à progresser.

Diapositive 10 : Emploi (5/5)

Aucun recul ne peut être constaté en ce qui concerne le nombre de personnes en mesures pour l'emploi.

Diapositive 11 : Finances publiques

Ce tableau donne une vue conjoncturelle des finances publiques (en se limitant aux recettes fiscales). L'évolution conjoncturelle favorable se répercute sur les recettes qui connaissent une évolution de +4% durant les 8 premiers mois 2010.

Diapositive 12 : Prix , salaires (1/2)

Le taux d'inflation sous-jacent est freiné depuis deux ans. Sa légère progression du mois de juillet 2010 s'explique par la tranche indiciaire et l'adaptation du prix de l'eau.

Diapositive 13 : Prix , salaires (2/2)

Le développement du coût salarial moyen est modéré et se situe actuellement en-dessous de la moyenne 1995-2010. A noter que le coût salarial moyen se distingue du coût salarial unitaire en ce que ce dernier prend en compte la productivité.

Diapositives 14 et 15 : Prévisions

Ces deux diapositives détaillent les perspectives de croissance.

Les prévisions de croissance pour le PIB Luxembourg (entre 3 et 3,5%) sont certes supérieures aux prévisions de croissance pour la zone Euro. Cependant elles sont inférieures aux taux historiques.

Débat

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- En ce qui concerne le rôle du STATEC par rapport à l'actualisation du programme de stabilité, il convient de retenir que le STATEC livre ses prévisions au Ministère des Finances qui est compétent pour élaborer ladite actualisation. Ce dernier a toute latitude pour se baser sur les prévisions livrées ou s'en écarter.

- A noter que la manière de travailler actuelle (y compris le calendrier) sera fortement impactée par l'introduction du « Semestre européen ».
- Pour ce qui est de la Notification pour déficits publics, le STATEC est compétent pour la méthodologie et les données relatives au passé (qui sont actualisées le cas échéant). Le STATEC convertit les données budgétaires des administrations publiques en veillant à leur conformité aux règles du SEC 95. Il transmet ensuite les données à l'IGF, qui à son tour, après vérification, les transmet, à la Commission européenne. Le Ministère des Finances est compétent pour l'année en cours et les années suivantes.
- Concernant le chômage frontalier, en principe les administrations de la Grande région devraient transmettre des données chiffrées au Ministère du Travail. Il semble cependant que le Ministère concerné n'ait jusqu'à présent pas beaucoup de répondant.
Il s'agit par ailleurs d'une source statistique intéressante pour le STATEC.
- En ce qui concerne les révisions, il convient de noter que les données de l'enquête structurelle sont mises à disposition avec un décalage de 1 à 2 ans. Ce qui explique que les données relatives à 2008 étaient basées sur les indicateurs, alors que la version actuelle prend en compte les résultats de l'enquête structurelle. De plus en 2008, le transfert au Luxembourg par ArcelorMittal de certaines activités commerciales a fortement impacté les données relatives au commerce de gros. Ce phénomène qui n'était pas visible dans les indicateurs s'est révélé dans l'enquête structurelle.

2. Suite de l'échange de vues au sujet de l'évolution des recettes de l'Etat avec des représentants de l'Administration des Contributions directes

Suite à la réunion du 12 octobre dernier et à la demande exprimée par quelques membres de la Commission, les représentants de l'Administration des contributions directes ont élaboré un tableau qui détaille pour les années 1997 à 2005 les recettes fiscales (en termes d'IRC et d'IRPP) par année d'imposition et par exercice budgétaire (cf. Annexe 2).

Ce tableau permet de comparer 3 types de données :

- les montants qui s'attachent à l'année d'imposition ;
- les montants réellement encaissés, et
- les montants inscrits au budget voté.

L'année 2000 se démarque par son écart important qui s'explique partiellement par le « boom » internet. A partir de 2001, l'écart diminue progressivement.

Pour 2010, il est vraisemblable que le niveau des recettes (1480 MEUR selon les prévisions de l'ACD) n'atteigne pas le niveau relatif à l'année d'imposition 2010.

En ce qui concerne les recettes à percevoir (586 MEUR), la majorité concerne l'IRC et une large partie (213 MEUR) concerne des années antérieures à 2005.

Au niveau des soldes, pour ce qui est des personnes physiques (cf. Tableau synoptique reproduit P. 37 de l'Annexe 1 au procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2010), 50% des déclarations relatives à l'année 2009 ont été traitées par les services de l'ACD. La priorité est donnée aux contribuables qui ont droit à des remboursements. L'ACD essaie d'adapter les avances. Les déclarations électroniques pourraient contribuer à rattraper le retard, cependant, d'un point de vue technique, les « back office » de l'ACD ne sont actuellement pas encore en mesure de récupérer les données de façon automatique. De la même manière, la simplification de la déclaration d'impôts pourrait aider à accélérer le processus.

En ce qui concerne l'IRC et l'ICC, le retard de l'ACD devrait pouvoir être rattrapé en partie grâce à l'introduction de l'imposition suivant déclaration. Cependant l'ACD devra continuer à effectuer des contrôles (du moins portant sur les déclarations de contribuables importants), d'autant plus qu'il existe fréquemment des problèmes d'interprétation (par exemple sur le traitement fiscal d'une plus-value sur participation).

Par ailleurs l'ACD entretient des contacts avec la CSSF qui lui livre des données relatives aux établissements de crédit et aux PSF. Ces données permettent à l'ACD d'estimer les soldes relatifs aux années pour lesquelles elle n'a pas encore reçu de déclaration.

Débat

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- L'impact budgétaire obtenu par le biais de la non-adaptation du barème d'impôts à l'inflation pourrait être estimé à 50 MEUR pour 1%.
- A l'instar de la crise sidérurgique des années 70, il est possible que l'impact sur les recettes fiscales de la crise économique et financière récente soit décalé de quelques années.

Luxembourg, le 20 octobre 2010

La secrétaire,
Carole Closener

Le Président,
Michel Wolter

Annexes :

Annexe 1 : Exposé sur la situation conjoncturelle – STATEC – 19 octobre 2010

Annexe 2 : Tableau « Recettes fiscales par année d'imposition et par exercice budgétaire »

EXPOSE SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE

STATEC

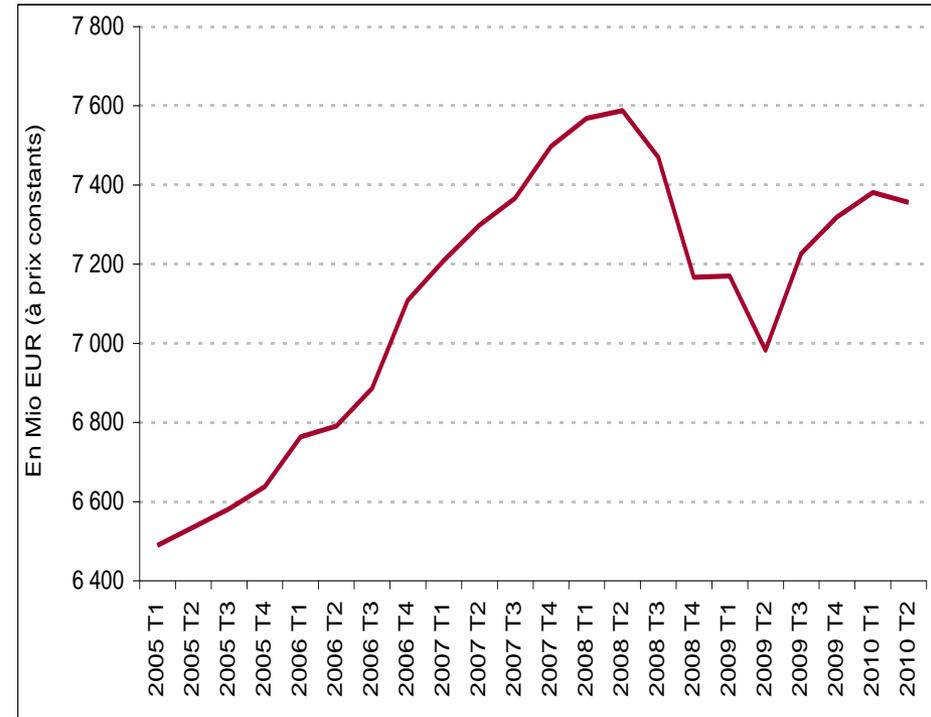
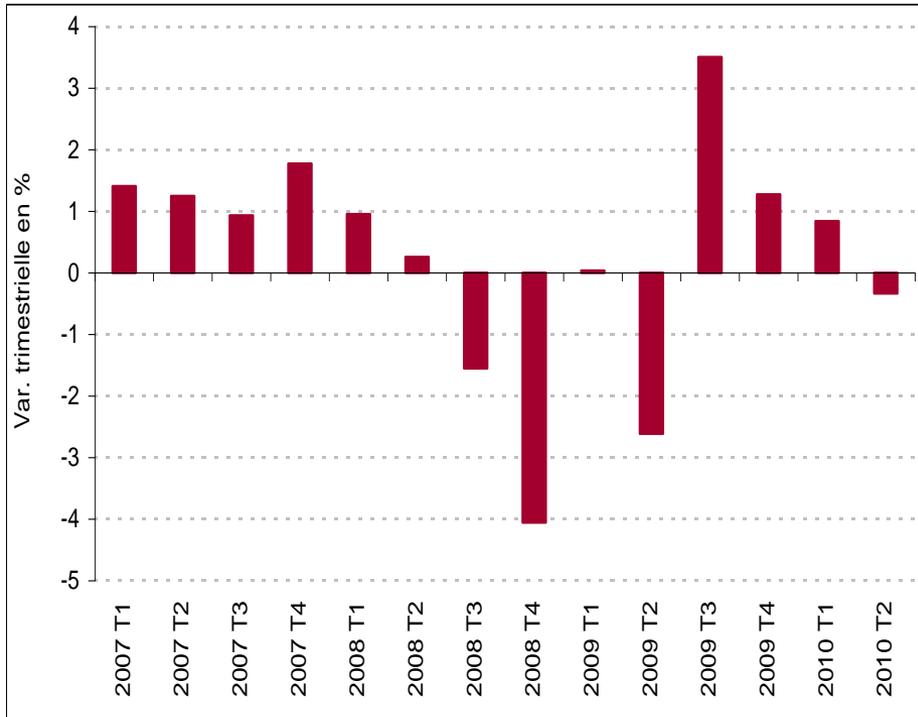
19 Octobre 2010



Calendrier des publications

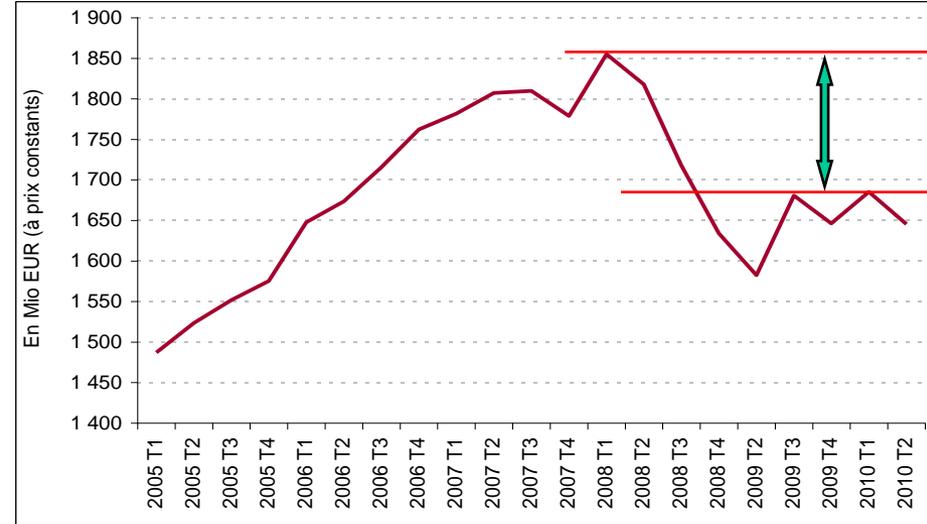
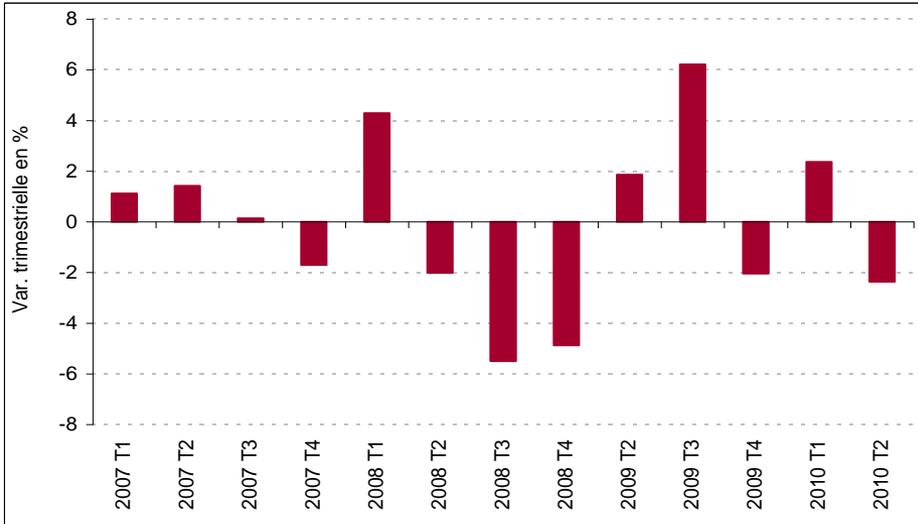
- 1ere semaine d'octobre 2010: Comptes nationaux annuels et trimestriels, Notification pour déficits publics excessifs, Prévisions pour le projet de Budget 2011
- Prochainement:
 - NDC 2-2010 (23 novembre): Prévisions
 - Début janvier 2011: Comptes nationaux (3^e trimestre)
 - 1er avril 2011: Notification pour déficits publics excessifs

PIB en volume



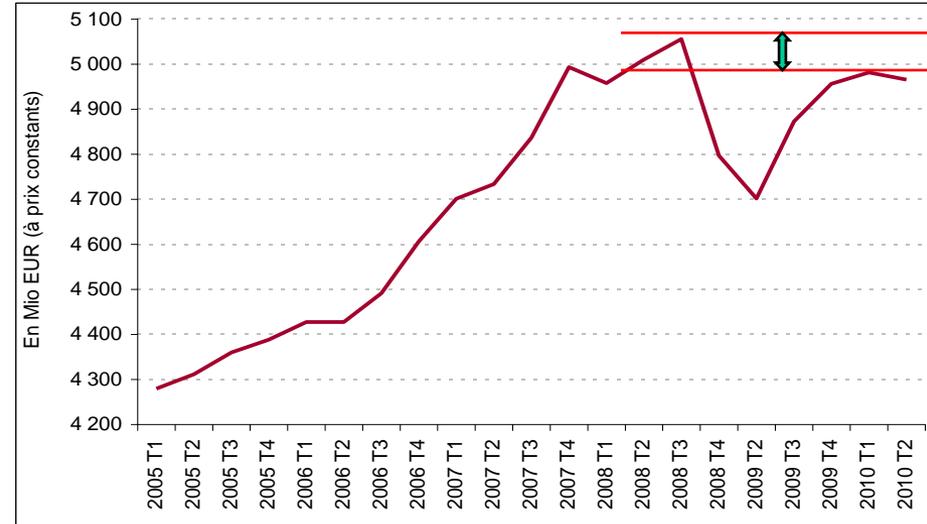
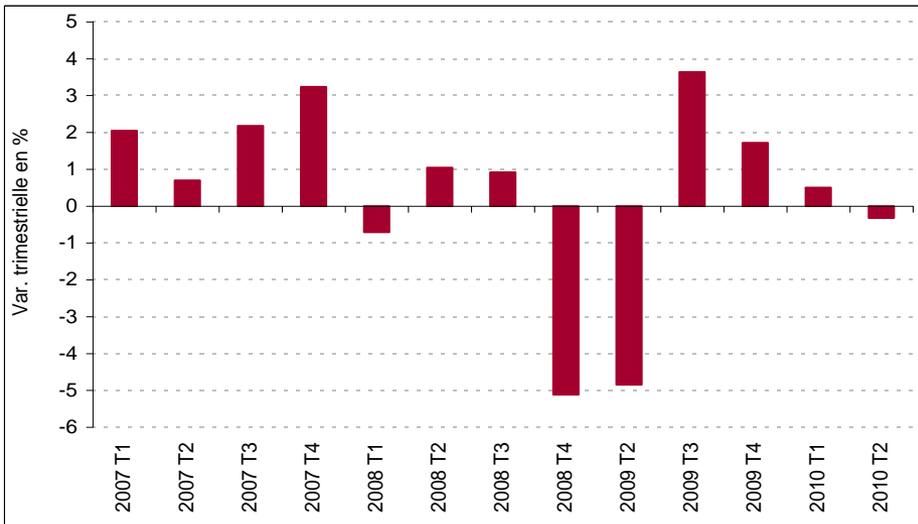
Source: STATEC (Comptes nationaux - données désaisonnalisées)

VAB vol. du secteur financier



Source: STATEC (Comptes nationaux - données désaisonnalisées)

VAB vol. hors secteur financier



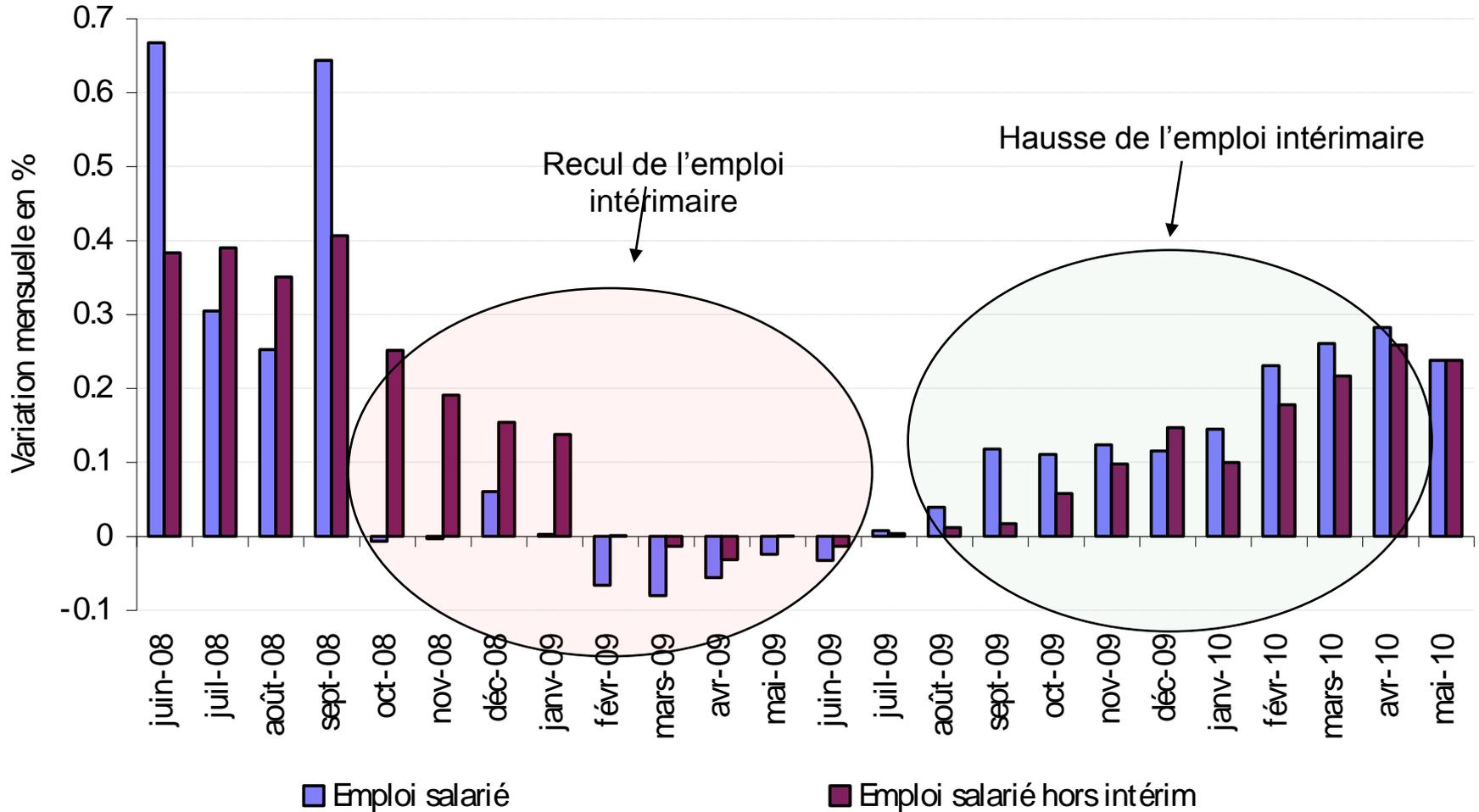
Source: STATEC (Comptes nationaux - données désaisonnalisées)

Tendances par branche sur le 1er semestre 2010

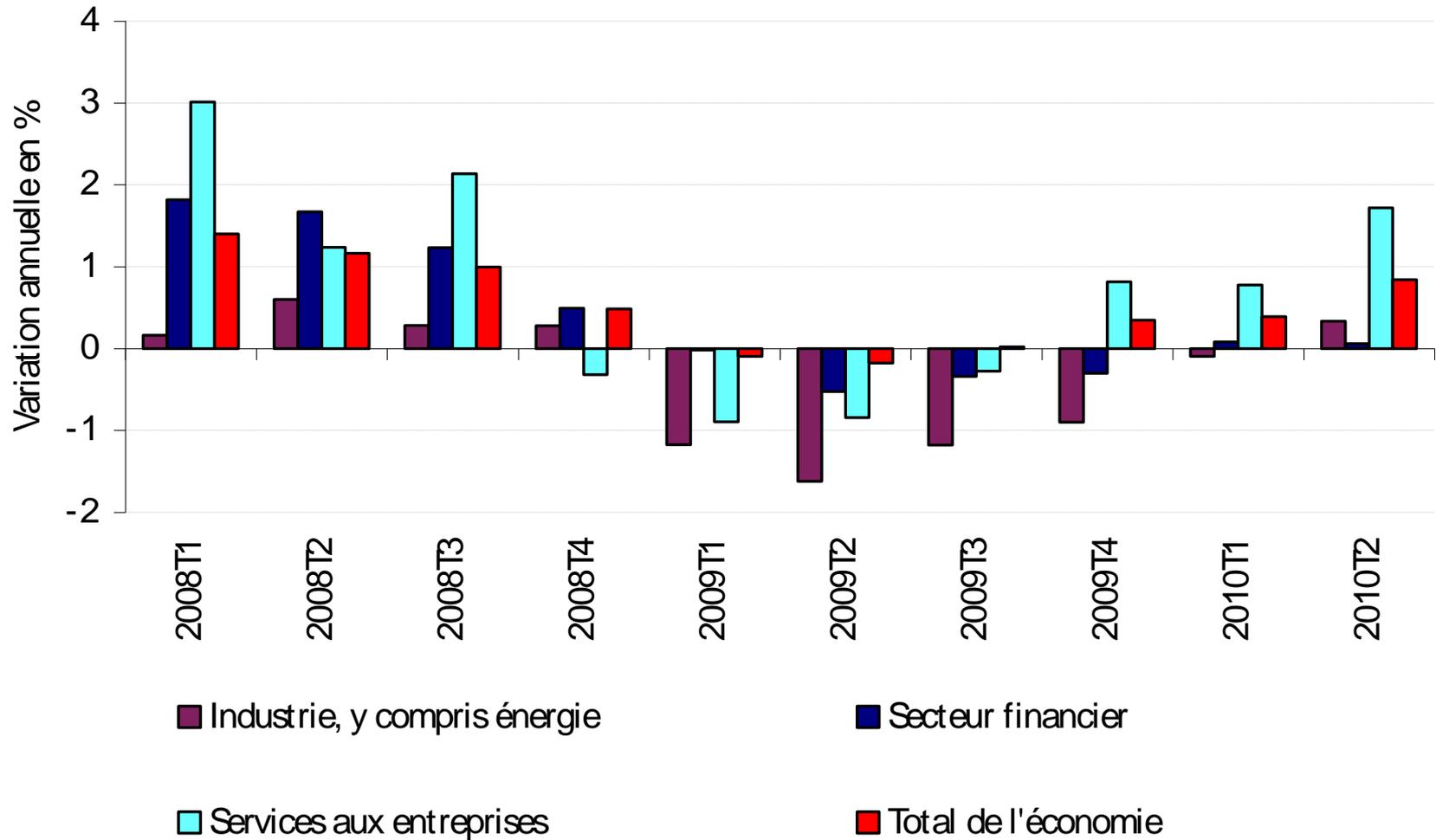
| | Activité | Emploi |
|--|----------|--------|
| Industrie | ++ | +/- |
| Construction | ++ | + |
| Commerce | + | + |
| Horeca | + | + |
| Transports et communications | ++ | +/- |
| Secteur financier | +/- | +/- |
| Immobilier, location et services aux entreprises | - | + |

Source: STATEC

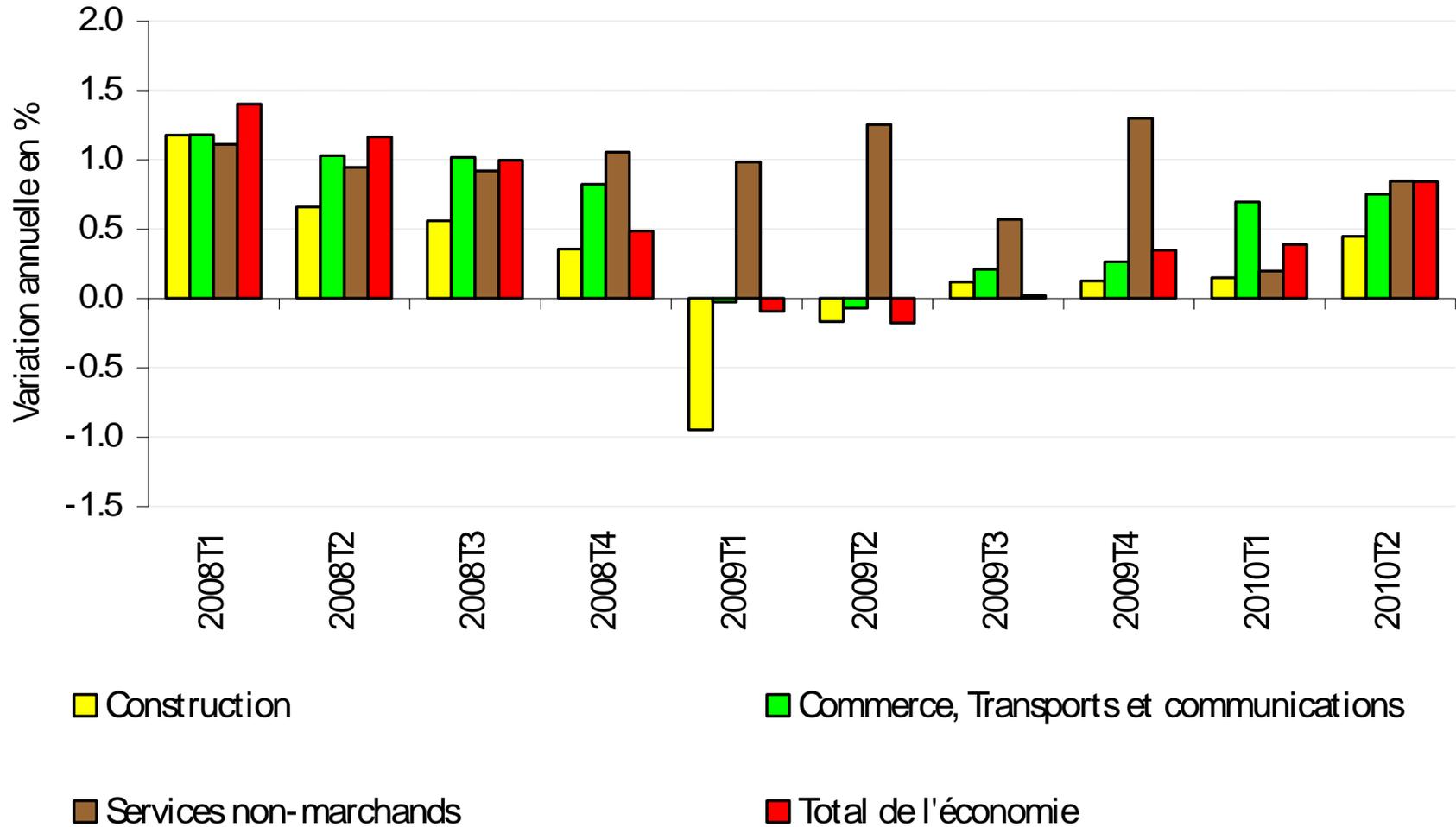
Evolution mensuelle de l'emploi avec et hors travail intérimaire (séries désaisonnalisées)



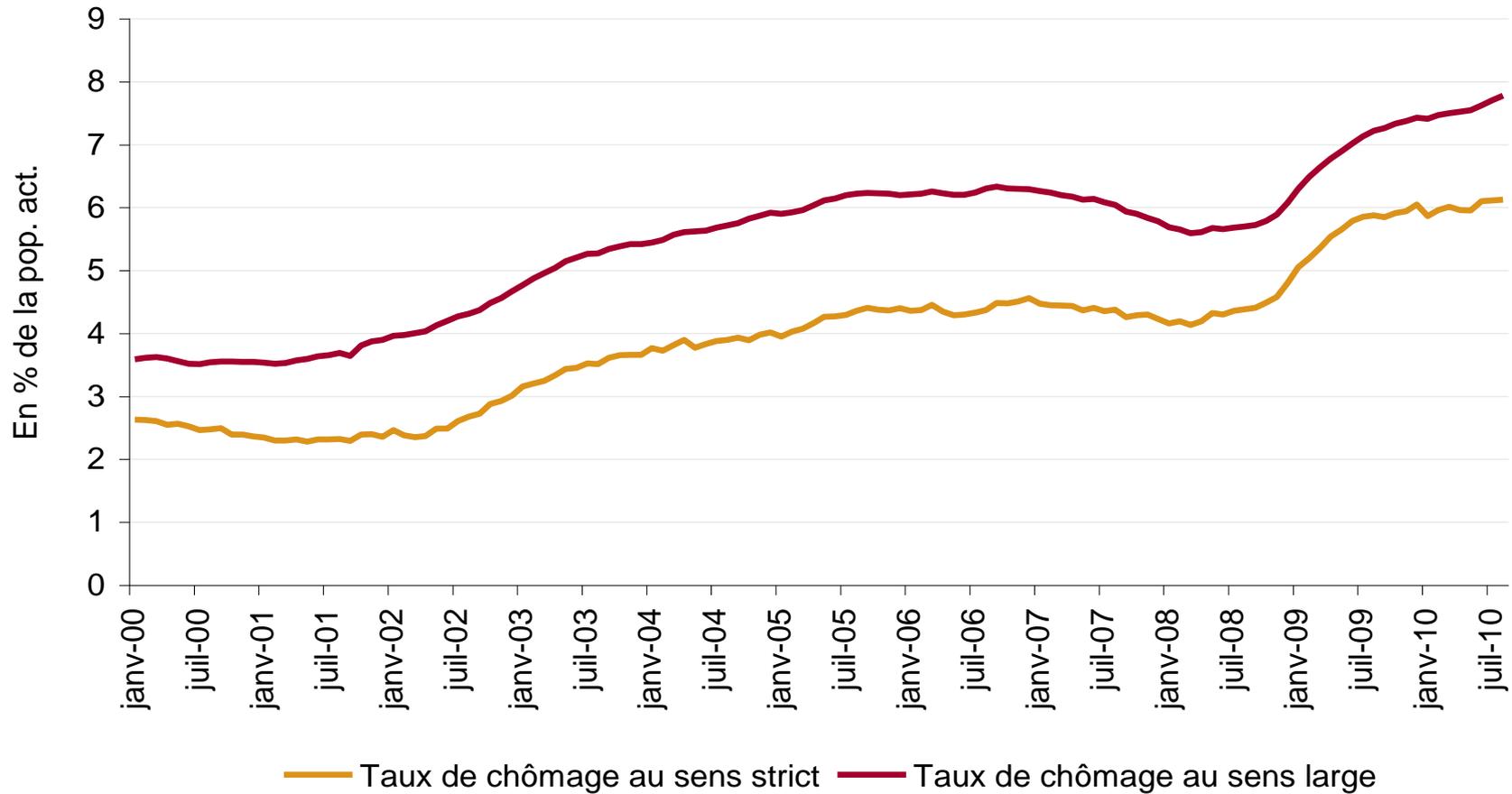
Evolution de l'emploi par branches



Evolution de l'emploi par branches

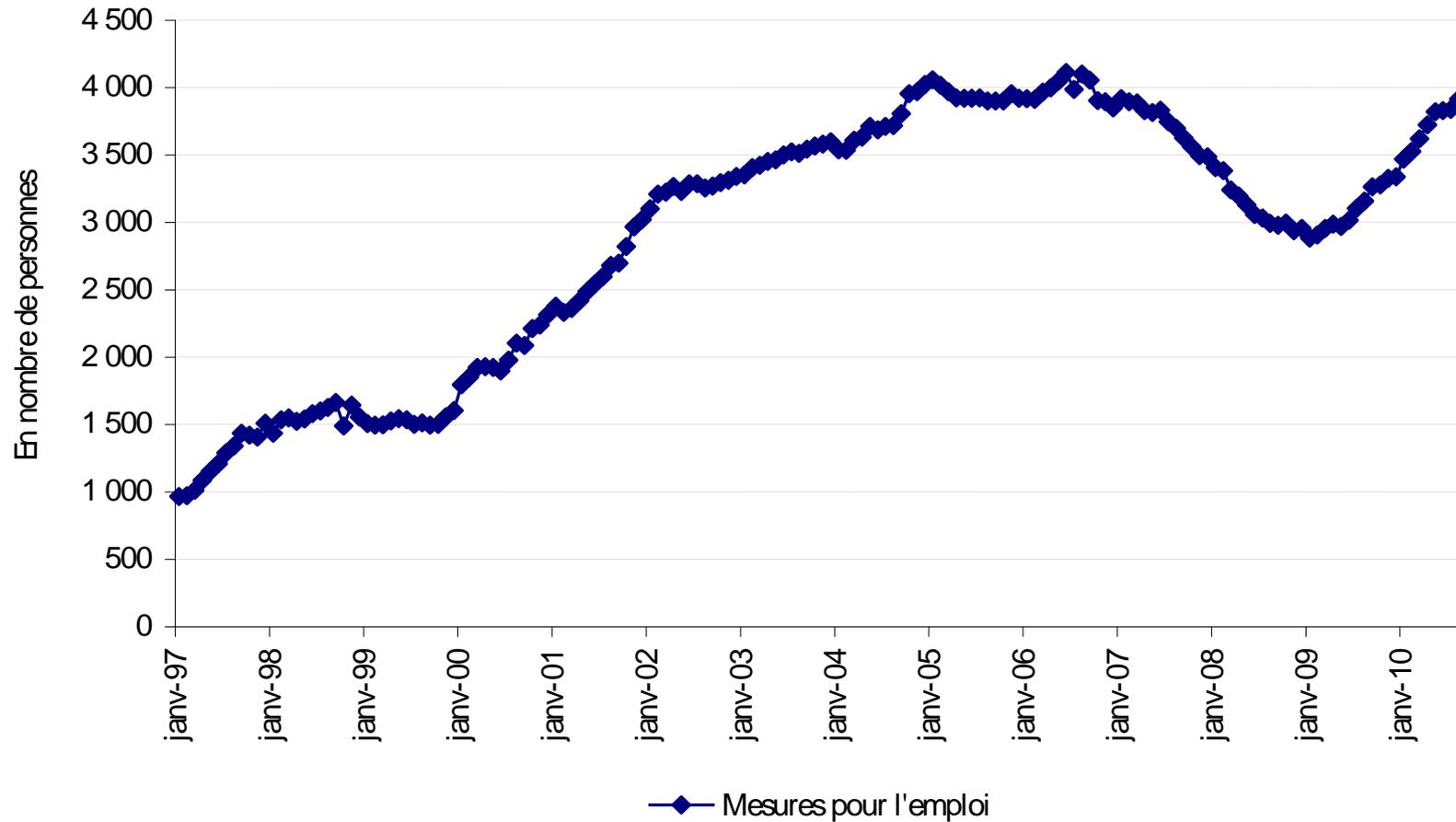


Evolution du taux de chômage au sens strict et au sens large (données désais.)



Sources: ADEM, IGSS, STATEC

Evolution du nombre de personnes en mesures pour l'emploi (données désais.)



Source: ADEM

Finances publiques

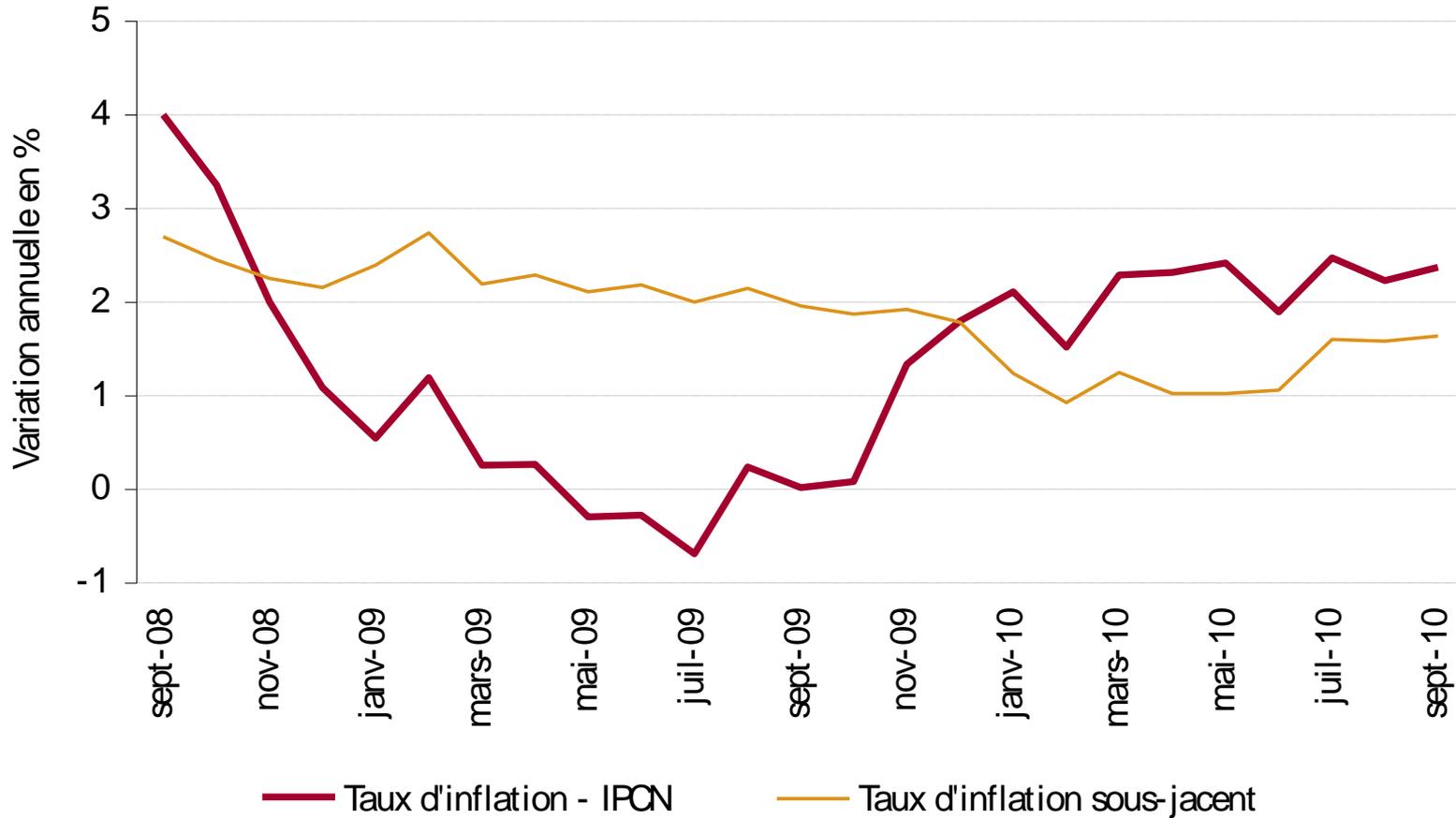
Recettes fiscales mensuelles

| | | | | Evolution 8 mois |
|--|-----------------|----------------|-----------------|------------------|
| | 2008 | 2009 | Evolution 09/08 | 10/09 |
| | Unité: Mio EUR | | | En % |
| Taxes du type TVA | 2 407.5 | 2 363.9 | -1.8% | 5.9% |
| Impôt retenu sur les traitements et salaires | 2 124.2 | 1 995.7 | -6.0% | 4.8% |
| Impôt sur le revenu des personnes physiques fixé par voie d'assiette | 400.1 | 478.8 | 19.7% | 11.6% |
| Impôt sur le revenu des collectivités | 1 380.3 | 1 425.3 | 1.7% | 4.5% |
| Impôt commercial communal | 578.1 | 588.0 | 1.7% | -0.2% |
| Droits d'accises sur les huiles minérales | 560.0 | 529.9 | -5.4% | 0.4% |
| Droits d'accises sur les importations de tabacs | 433.7 | 411.4 | -5.1% | 3.3% |
| Taxe d'abonnement sur les titres de société | 615.6 | 478.7 | -22.2% | 27.0% |
| Impôt retenu sur les revenus de capitaux | 250.3 | 260.7 | 4.1% | -5.9% |
| Impôt sur la fortune | 168.6 | 210.9 | 25.1% | -5.4% |
| Taxe complémentaire prélevée sur les carburants | 142.4 | 134.3 | -5.7% | -2.1% |
| Autres | 1 223.0 | 1 079.3 | -11.8% | -7.0% |
| Recettes fiscales totales | 10 158.5 | 9 814.0 | -3.4% | 3.9% |

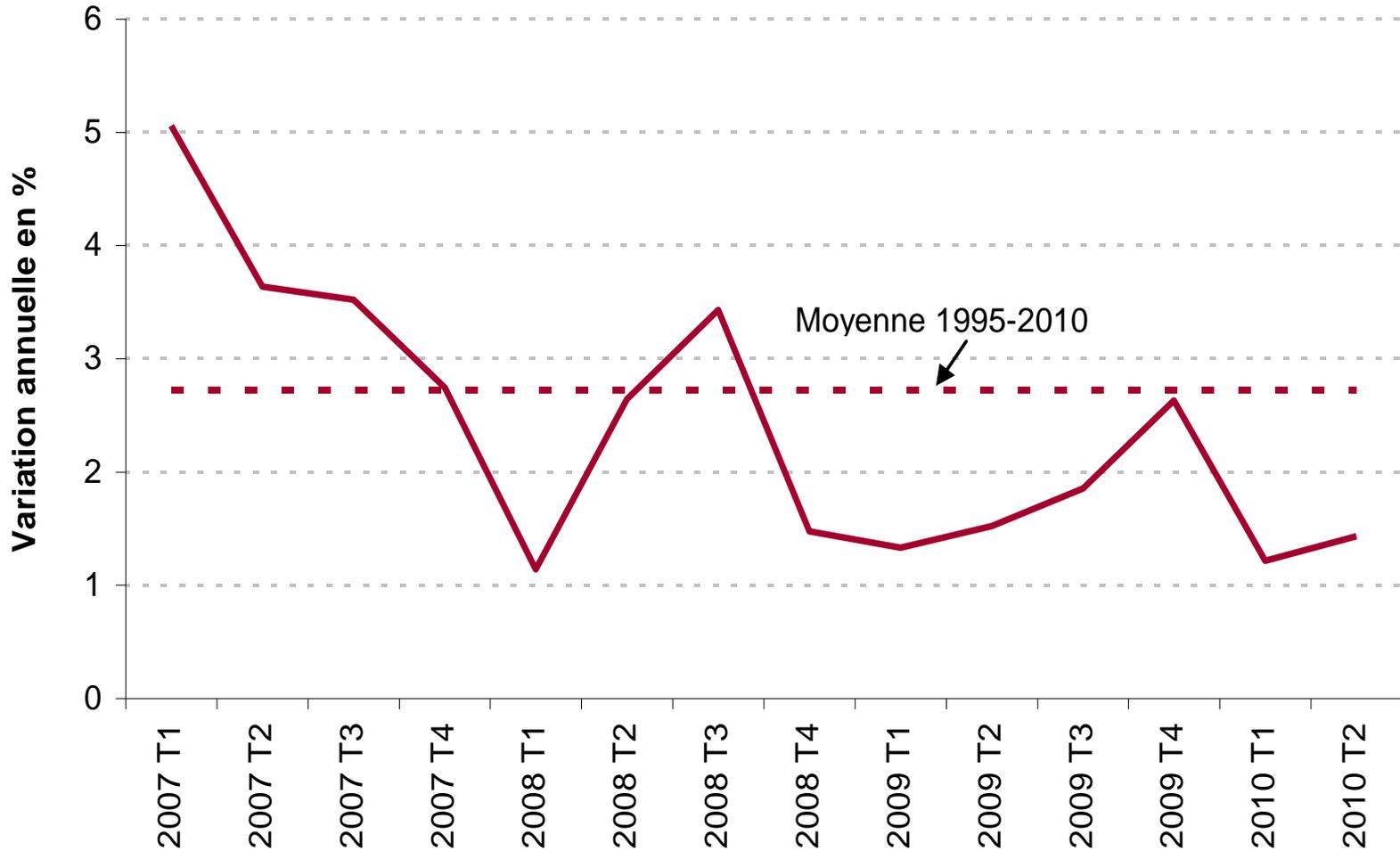
Sources: Administration des Contributions Directes, Administration de l'Enregistrement, Douanes et Accises; calculs STATEC

Données en base caisse, différentes des données annuelles, établies en base "caisse transactionnalisée" (cf. Notification pour déficit excessif).

Taux d'inflation et inflation sous-jacente



Evolution du coût salarial moyen





Perspectives en matière de croissance

- Acquis de croissance pour 2010: 2.6%
- Le modèle d'indicateurs précurseurs: croissance de 1% (en var. trim. désais.) pour T3 et T4
- → La croissance en 2010 pourrait avoisiner 3.5%
- 2011: prévision inchangée à 3%

Prévisions (2/2)

| | 2009 | | 2010 | | 2011 | |
|-----------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| | <i>NDC 1-10</i> | <i>Oct. 2010</i> | <i>NDC 1-10</i> | <i>Oct. 2010</i> | <i>NDC 1-10</i> | <i>Oct. 2010</i> |
| PIB ze | -4.0 | -4.0 | 1.0 | 1.5 | 1.5 | 1.5 |
| Dem. étr. | -8.3 | -8.3 | 3.7 | 5.1 | 4.8 | 4.8 |
| Eurostoxx | -24.1 | -24.1 | 8.8 | 9.3 | 6.9 | 6.9 |
| PIB Lux. | -3.4 | -3.7 | 3.0 | 3.0 - 3.5 | 3.0 | 3.0 |
| Emploi | 1.1 | 1.0 | 0.6 | 1.8 | 1.1 | +/- 1.5 |
| Tx chô m. | 5.7 | 5.7 | 6.0 | 6.2 | 6.3 | 6.5 - 7.0 |
| IPCN | 0.4 | 0.4 | 2.1 | 2.2 | 1.6 | 1.7 |
| EMS | 2.5 | 2.5 | 1.7 | 1.7 | 1.2 | 1.4 |
| Salaires | 1.7 | 1.7 | 2.9 | +/- 2.0 | 2.0 | +/- 2.0 |

Merci beaucoup pour votre
attention

Questions?

Recettes fiscales par année d'imposition et par exercice budgétaire

| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|--------------------------------|-------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| IRC Année d'imposition | | | | | | | | | |
| TOTAL | 949 720 000 | 1 144 907 000 | 1 324 186 000 | 1 600 698 000 | 1 142 982 000 | 938 920 000 | 1 117 428 000 | 1 212 203 000 | 1 232 523 000 |
| IRC Exercice budgétaire | | | | | | | | | |
| TOTAL | 841 559 800 | 955 247 177 | 933 328 641 | 1 050 704 851 | 1 170 852 266 | 1 367 173 551 | 1 365 769 316 | 1 113 118 178 | 1 151 807 574 |
| Budget voté | 706 496 545 | 818 048 631 | 892 416 689 | 941 995 394 | 1 016 363 452 | 1 199 000 000 | 1 400 000 000 | 1 100 000 000 | 1 125 000 000 |
| Ecart | 108 160 200 | 189 659 823 | 390 857 359 | 549 993 149 | -27 870 266 | -428 253 551 | -248 341 316 | 99 084 822 | 80 715 426 |
| <hr/> | | | | | | | | | |
| IRPP Année d'imposition | | | | | | | | | |
| TOTAL | 273 421 000 | 237 329 000 | 274 628 000 | 283 923 000 | 288 569 000 | 272 030 000 | 295 392 000 | 341 961 000 | 349 617 000 |
| IRPP Année budgétaire | | | | | | | | | |
| TOTAL | 274 756 960 | 273 387 185 | 257 003 389 | 261 574 754 | 261 636 420 | 270 757 838 | 289 607 235 | 306 564 607 | 364 544 250 |
| Budget voté | 309 866 905 | 277 640 747 | 277 640 747 | 247 893 525 | 262 767 136 | 240 000 000 | 260 000 000 | 240 000 000 | 350 000 000 |
| Ecart | -1 335 960 | -36 058 185 | 17 624 611 | 22 348 246 | 26 932 580 | 1 272 162 | 5 784 765 | 35 396 393 | -14 927 250 |

Ventilation des recettes à percevoir

| par année d'imposition | |
|------------------------|--------------------|
| Tot. ant. 2005 | 213 006 361 |
| Année 2005 | 57 838 366 |
| Année 2006 | 77 643 428 |
| Année 2007 | 78 166 681 |
| Année 2008 | 60 186 592 |
| Année 2009 | 39 910 056 |
| Année 2010 | 59 806 961 |
| TOTAL | 586 558 445 |